

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN31 – secteur Couloisy travaux de chaussée

Dans le cadre de son programme d'entretien du réseau, la Direction Interdépartementale des Routes Nord (DIR Nord) réalisera des travaux de chaussée sur 1 km environ de la RN31 au niveau de la commune de Couloisy, de jour comme de nuit, du vendredi 28 juillet – 19:00 au dimanche 6 août 2017 – 20:00.

Durant de cette période, les restrictions de circulation suivantes impacteront le temps de parcours de l'usager.

- La RN31 sera fermée sur la commune de Couloisy, un accès pour les riverains et les dessertes locales sera maintenu avec des modalités de circulation spécifiques (voir cartes 1-2-3-4).
- Le transit poids-lourds Compiègne/Soissons sera quant à lui dévié par le réseau départemental et national via Noyon, Chauny et Laon.

Sens Compiègne → Soissons

- La RN31 sera fermée à partir de la commune de Cuise-la-Motte sauf pour les riverains et dessertes locales de Couloisy.

Pour pallier cette fermeture une déviation est mise en place pour les véhicules légers (voir carte 5) depuis Cuise-la-Motte. Au feu tricolore les usagers suivront la direction de Berneuil-sur-Aisne (RD335), puis la direction d'Attichy (RD81) et Jaulzy (RD16), pour retrouver la RN31 vers Soissons/Reims.

Sens Soissons → Compiègne

- La RN31 sera fermée à partir de lieu dit « Maison Blanche » commune de Jaulzy, sauf pour les riverains et dessertes locales de Couloisy.

Pour pallier cette fermeture une déviation est mise en place pour les véhicules légers (voir carte 5) depuis Jaulzy. Au feu tricolore les usagers suivront la direction d'Attichy (RD16) puis de Berneuil-sur-Aisne (RD81). A Berneuil-sur-Aisne ils prendront à gauche en direction de Cuise-la-Motte (rue Marcel Rinn/RD335) pour retrouver la RN31 vers Compiègne.



Pour le transit poids-lourds Compiègne-Soissons, une déviation obligatoire sera mise en place dans les deux sens de circulation (voir carte 6).

Sens Compiègne → Soissons

Depuis Compiègne ou Beauvais, les transporteurs suivront la direction de Noyon et Chauny/Tergnier (RD1032) puis Laon (RD1044) pour retrouver la direction de Soissons (RN2/RN31).

Sens Soissons → Compiègne

Depuis Soissons ou Reims, les transporteurs suivront la direction de Saint Quentin – Laon (RN2) puis Chauny/Tergnier et Noyon (RD1032) pour retrouver la direction de Compiègne (RN31).

La DIR Nord remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée.

Rappel à l'ensemble des usagers

A l'approche d'un chantier, vous devez :

- **réduire votre vitesse,**
- **respecter les consignes délivrées par les panneaux,**
- **respecter les distances de sécurité,**

afin d'assurer la sécurité de tous, notamment des agents en intervention.

Des contrôles de vitesse sont régulièrement effectués aux abords des routes.

Contact-presse

Cellule Communication

Tél: 03 20 49 61 27 – 03 20 49 60 39 – 03 20 49 63 48

communication.dirn@developpement-durable.gouv.fr

www.dir-nord.developpement-durable.gouv.fr